

les malades eux-mêmes se sont rendus à l'appel qui leur a été adressé.

Après le vote de quelques lois d'intérêt local, M. Buffet déclare ouverte la discussion sur les propositions Raoul Duval et Léon de Malleville.

M. Laurent monte le premier à la tribune; je ne vous ferai pas le portrait de l'honorable député de Tourcoing, vous le connaissez mieux que moi. M. Laurent vient critiquer les paroles de M. Max Richard et de ses collègues, relatives aux souffrances qu'impose à l'industrie la situation actuelle. M. Laurent repousse les arguments développés par les orateurs de la gauche et déclare que le marasme commercial tient à la cherté des céréales, à la crise houillère et non aux causes que lui assignent les membres de la gauche. M. Laurent cite des chiffres à l'appui de sa thèse et prouve que la politique est étrangère aux souffrances de l'industrie. Son discours a porté, car malgré toute la modération de l'orateur, il a soulevé à plusieurs reprises les colères et les interruptions de la gauche.

M. Max Richard est venu lui répondre; c'est un petit homme, maigre, écriqué de corps, de figure, d'allure; des favoris succédant à cette mesquine physiognomie; le visage de M. Max Richard répond à son plumage; il est difficile d'imaginer orateur plus terne et plus filandréux; il répond brièvement à M. Laurent.

La discussion, commençant sur un ton grave, commence à tourner au badinage. M. de Lorgeuil apparaît à peine à la tribune, que la gauche accueille l'honorable député par une salve de rires du plus mauvais goût. M. Laurent vient apporter à l'orateur un petit papier. Nouveaux rires! M. de Lorgeuil cherche son binocle pour déchiffrer ce document. L'hilarité dépasse alors toutes limites. Quelle pitoyable attitude à gauche! M. Buffet parvient à rétablir le silence et à rendre au débat une apparence de dignité.

M. de Lorgeuil pour répondre à l'argument tiré du marasme des affaires, donne lecture du bilan de la banque à ce jour. (C'est le petit papier de M. Laurent: il est topique!) M. de Lorgeuil fait une déclaration énergique contre l'argument d'impuissance de l'Assemblée invoqué par les dissolutionnistes.

La gauche trouve à propos d'interrompre l'orateur à chaque phrase soit par des applaudissements ironiques, soit par des ricanelements et des exclamations. Assez! parlez! s'écrie M. Buffet met le comble aux difficultés qui assaillent l'orateur en lui déclarant à voix basse, à haute voix, à coups de sonnette et de toutes façons que son discours n'est point dans la question.

Il se passe, pendant vingt minutes, entre l'orateur et le président, une scène pénible, dans laquelle la dignité de la tribune et l'autorité des débats parlementaires perdent ce qui pouvait leur rester de prestige. C'est à ce point que M. Raoul Duval succédant à M. de Lorgeuil, peut commencer son discours par ces mots: La scène qui vient de se passer à cette tribune me parait un argument irréfutable en faveur de la dissolution et je ne crois pas avoir besoin de le développer.

A part cela, le discours de M. Raoul Duval est à peu près celui qu'il a déjà fait deux fois sur le même sujet; je constate seulement l'attention que la droite de l'Assemblée lui a prêtée, donnant ainsi un exemple que la gauche devrait bien imiter en pareille occurrence.

5 heures. — M. Raoul Duval suivant son habitude, s'est animé à la tribune et est devenu très violent aussi a-t-il eu le triste avantage de soulever à plusieurs reprises les applaudissements frénétiques de la gauche et surtout de l'extrême gauche; un pareil succès ne devrait-il pas indiquer à M. Raoul Duval qu'il se trompe et qu'il est entré dans une mauvaise voie.

Il a terminé en soutenant que le commerce et l'industrie sont dans un état déplorable résultant de la politique suivie par le gouvernement.

M. Depeyre a répondu; vous savez son

talent si fin, si incisif; il n'a pas été en cette occasion inférieure à lui-même; il a montré M. Raoul Duval inspiré par le dépit d'avoir repoussé sa proposition d'appel au peuple et M. Léon de Malleville cédant à la colère du rejet de la proposition Casimir Périer.

Vous dire qu'il a soulevé les colères de la gauche est chose inutile; il partage avec M. De Broglie l'honneur d'être particulièrement odieux à cette partie de l'Assemblée.

ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENCE DE M. BUFFET

Séance du mercredi 29 juillet 1874.

La séance est ouverte à 2 h. 30.

Le procès verbal est lu et adopté.

Après l'adoption de plusieurs projets de loi d'intérêt local, M. Laurent monte à la tribune et attend que les huissiers aient été chercher les députés dans les couloirs pour prendre la parole sur la proposition de dissolution.

Quand l'Assemblée est au complet, M. Laurent débute en disant que la proposition de M. Léon de Malleville est une proposition essentiellement politique.

L'honorable orateur ne serait pas monté à la tribune si, dans son rapport, M. Max Richard n'avait parlé du marasme des affaires.

Sans en constater la vérité, M. Laurent ne peut s'empêcher de dire que plusieurs causes, qu'il se propose d'énumérer, produisent la stagnation des affaires.

La première, le surachèvement des céréales, qui ont fait un peu tout augmenter; la seconde, de l'épuisement de quelques bassins houillers du Nord, qui a causé un trouble profond dans l'industrie; la troisième, le nombre considérable de fonds déposés à la Banque de France, et qui, ainsi, se trouvent en moins dans les affaires.

L'orateur ajoute que les affaires reprennent et que la confiance est énorme.

Il pense que les élections générales ne pourraient que ralentir le commerce.

L'orateur déclare qu'il faut faire de bonne politique et donner au pouvoir constitutionnel du Maréchal les organes constitutionnels qui lui manquent.

Il dit que la dissolution de l'Assemblée ne ferait qu'aider aux partis exaltés à essayer de reprendre leurs positions perdues.

L'orateur ajoute qu'il faut que l'Assemblée vote les lois constitutionnelles avant de se séparer.

M. Laurent déclare qu'il votera les lois constitutionnelles et demande que l'Assemblée ne se proroge que jusqu'au 20 novembre.

Il termine en disant que, les lois constitutionnelles une fois votées, l'Assemblée devra se dissoudre, et que l'ordre n'aura rien à craindre grâce au septennat du maréchal de Mac-Mahon. (Approbation à droite.)

M. Max Richard s'attache à prouver que le pays traverserait véritablement une crise pénible et ajoute qu'il s'agit seulement pour le moment de voter le principe de la dissolution, sans fixer de date pour les élections.

M. le vicomte de Lorgeuil lit, à la prière de M. Laurent, le dernier bilan de la Banque de France, qu'il déclare complètement satisfaisant.

L'orateur combat aussi en son propre nom les propositions dissolutionnistes et signale la solidarité qui existe entre la dissolution et la République.

M. de Lorgeuil attaque à ce propos la République et est rappelé à plusieurs reprises à la question par le président.

L'orateur descend de la tribune au milieu d'une vive agitation.

M. Raoul Duval soutient sa proposition de dissolution.

Il déclare que le moment est venu de constituer ou de restituer au pays le mandat que l'Assemblée a reçu de lui.

L'orateur dit que le gouvernement actuel

est un pis-aller et que le pays attend des lois constitutionnelles.

Il ajoute que l'Assemblée est impuissante à constituer et que ses membres doivent retourner devant le pays.

M. Duval déclare que l'Assemblée attend comme les débiteurs insolvables.

Le président rappelle l'orateur à l'ordre et le menace de la censure.

Répondant à M. Laurent, M. Raoul Duval constate que le chiffre des escomptes a baissé, depuis un an, de plus de 213 millions.

M. de Plouc objecte que la cause en est due aux versements de l'emprunt.

M. Raoul Duval constate la diminution des exportations.

L'orateur ajoute que l'on ne veut pas voir que le pays et une partie de l'Assemblée sont en désaccord.

Il déclare que la situation actuelle ne peut se prolonger et adjure l'Assemblée de prendre la proposition en considération.

M. Raoul Duval demande si les députés ont peur de n'être pas réélus ou craignent la prochaine décision du suffrage universel, et déclare que ces craintes sont chimériques.

M. Laurent dit qu'il n'a jamais été guidé que par son dévouement au pays.

M. Duval répond qu'il n'a voulu dire aucune parole blessante pour M. Laurent.

M. Depeyre combat les propositions de M. de Malleville et Raoul Duval et leur reproche l'esprit de parti.

Il ajoute qu'il faut fortifier les pouvoirs du maréchal Mac-Mahon.

L'orateur s'attache à démontrer que le rapport de M. Max Richard renferme une contradiction.

M. Depeyre dit que l'Assemblée ne peut pas se dissoudre sans avoir statué sur les lois constitutionnelles, et que l'ajournement n'a pas la signification qu'on veut lui donner.

L'orateur s'attache à démontrer que la situation commerciale du pays n'est pas aussi mauvaise qu'on le prétend.

Il conclut en protestant contre le reproche d'impuissance adressé à l'Assemblée.

M. de Chabaud-Latour, ministre de l'intérieur, combat la dissolution.

Le gouvernement s'étant prononcé contre la dissolution immédiate, la proposition, Malleville a été rejetée par 374 voix contre 332.

ÉTRANGER

ITALIE. — On écrit de Rome, 26 juillet: Hier est venue, devant la Cour d'appel, l'affaire des quatre jeunes gens qui ont crié, le 21 juin dernier, sur la place Saint-Pierre: Vive Pie IX! Vive le Pape-Roi! Malgré les plaidoiries des avocats, dont deux sont députés et appartiennent à la Gauche parlementaire, la section d'appel a tout approuvé et sanctionné tout ce qu'avait fait le Tribunal correctionnel. La peine de deux années et de dix mois de prison a été maintenue. Les feuilles libérales trouvent elle-mêmes que c'est là quelque chose d'effrayant et d'excessif. Ce n'est pas la dit l'une d'elles, une sentence juridique, mais une sentence politique.

La justice italienne ne s'honorera assurément pas par de semblables actes.

L'Opinion a reçu de Sicile une lettre écrite par une personne très compétente, qui représente la situation de cette contrée sous les couleurs les plus sombres. Le mal déjà signalé tant de fois est plus profond qu'on ne peut même se l'imaginer, et s'étend tous les jours. Grâce aux mauvais exemples et surtout à l'aspect d'impunité dont ils jouissent, les malfaiteurs augmentent en nombre et en audace; des bandes nouvelles de brigands se forment et trouvent des complices de tous les côtés.

Il n'y a pas pour nous, continue l'Opinion, de question plus triste et plus urgente à résoudre que celle de la sécurité publique en Sicile. Et ce n'est pas seule-

ment une question locale. La nation entière y est désormais intéressée; toute l'Italie se sent compromise et veut une prompt décision. Si les moyens employés jusqu'ici ne suffisent pas, il faut d'urgence en prendre d'autres.

On lit dans l'Amico del Popolo de Palermo: M. Stefano Caico, de Montedoro, appuyé une rançon de 26,000 fr. aux brigands qui l'avaient fait prisonnier.

Le 10 de ce mois, à Castrogiovanni, un individu a été poignardé en plein jour sur la place publique. Il avait déposé comme témoin dans le procès intenté aux auteurs présumés du double assassinat du frère et de la sœur Grimaldi.

ment une question locale. La nation entière y est désormais intéressée; toute l'Italie se sent compromise et veut une prompt décision. Si les moyens employés jusqu'ici ne suffisent pas, il faut d'urgence en prendre d'autres.

On lit dans l'Amico del Popolo de Palermo: M. Stefano Caico, de Montedoro, appuyé une rançon de 26,000 fr. aux brigands qui l'avaient fait prisonnier.

Le 10 de ce mois, à Castrogiovanni, un individu a été poignardé en plein jour sur la place publique. Il avait déposé comme témoin dans le procès intenté aux auteurs présumés du double assassinat du frère et de la sœur Grimaldi.

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Conseil municipal de Roubaix

Séance extraordinaire du 29 juillet

Présidence de M. L. WATINE-WATTINNE, adj.

Présents: MM. L. Watine-Wattinne, Scrépel-Roussel, Motte-Bossut, adjoints, Achille Scrépel, Delaporte-Bayart, Joseph Quint, Ch. Junker, Labbe-Copin, A. Hindré, Dellebecq-Desfontaines, Henri Parent, Pierre Flipo, Louis Barbotin, Henri Scrépel, A. Famechon, Delcourt-Tiers, Paulin Richard, Moïse Rogier, C. Godefroy, A. Talon, Ch. Roussel, J.-B. Dalplanque, L. Willem, conseillers.

Absents: MM. C. Descat, Toulemonde-Nollet, J. Deregnaucourt, empêchés; Ed. Delatre, Ch. Daudet, en voyage; Désiré Sival, C. Castel, Carrette-Pennel, empêchés; A. Morel, indisposé; A. Barbaux, L. Foveau; B. Coulogne, empêché.

Le Conseil procède à l'élection de son secrétaire et nomme M. Ch. Junker.

Entend lecture d'un mémoire par lequel MM. Parsyn et Donnez, adjudicataires des droits de place aux foires et marchés de Roubaix, demandent la résiliation de leur adjudication avec dommages-intérêts.

Est d'avis d'écouter les propositions desdits sieurs Parsyn et Donnez et de statuer ultérieurement sur les conditions de la résiliation; décide que les poursuites judiciaires seront continuées contre eux.

Procède à l'élection de deux délégués par section qui seront adjoints, pour le jugement des réclamations, aux membres de la Commission chargée de la confection de la liste électorale municipale.

Sont nommés: 1^{re} section MM. Junker et Godefroy; 2^e section Quint et Labbe-Copin; 3^e section Morel et Barbotin; 4^e section Daudet et Willem.

Le secrétaire, Ch. JUNKER.

La municipalité fait publier avis suivant: Le maire de la ville de Roubaix, donne avis: Qu'en exécution de la loi du 7 juillet 1874, les listes électorales de cette ville sont déposées au secrétariat de la mairie, où les électeurs sont invités à aller s'assurer de leur inscription et à provoquer les modifications ou rectifications qu'ils jugeront utiles.

Que les électeurs qui sont tenus de justifier d'une résidence de deux années dans la commune et dont l'inscription aurait été faite antérieurement à la loi sus-relatée, doivent dès aujourd'hui, s'ils veulent conserver le bénéfice de leur inscription, renouveler leur demande; Cette demande sera faite ou déposée au

secrétariat de la mairie et devra contenir le lieu et la date de la naissance du réclamant.

Un autre délai sera ultérieurement fixé pour effectuer les réclamations en inscription ou en radiation pour le compte des tiers.

Lesdites déclarations devront être produites avant le 9 août prochain.

Mairie de Roubaix, 29 juillet 1874.

LOUIS WATINE-WATTINNE, Adjoint.

Afin de guider les électeurs dans les démarches qu'ils pourront avoir à faire en vue de leur inscription sur les listes, nous croyons devoir rappeler ici les dates et les délais prévus par l'arrêté ministériel pour les diverses opérations des commissions électorales:

12 juillet-8 août. — Confection de la liste.

9 août. — Dépôt au secrétariat de la commune. — Affiche.

10-29 août. — Réclamations.

30 août-3 septembre. — Délibérations de la commission municipale.

4-6 septembre. — Notification des décisions de la commission.

7-11 septembre. — Appel devant le juge de paix.

12-22 septembre. — Décisions du juge de paix.

22-24 septembre. — Avis à donner au maire des décisions du juge de paix.

23-27 septembre. — Recours en cassation.

27 septembre. — Clôture définitive de la liste.

On vient d'autoriser les jeunes gens qui n'ont que six mois de service à passer sous les drapeaux, à conserver leurs effets civils qui, après avoir subi un nettoyage, seront empaquetés et déposés dans les magasins de la place pour leur être rendus à leur rentrée dans leurs foyers. On sait que, jusqu'à ce jour, les jeunes soldats étaient obligés de se défaire de ces vêtements à vil prix.

Un journal de Boulogne-sur-Mer, la Saison rend compte en ces termes du concert donné dans cette ville par la Grande-Harmonie de Roubaix:

La réception à la gare par la Société de Bienfaisance et d'Harmonie Boulognaises, avec insignes et bannières, fut des plus cordiales.

M. Roulier, chef de l'Harmonie Boulognaise, voulant rendre hommage à nos visiteurs dans la personne du doyen des musiciens de Roubaix, offrit un splendide bouquet à M. Bruil-Lavallée, vice-président de la Grande-Harmonie, vénérable vieillard qui porte allégrement 84 années comme si elles ne pesaient nullement sur ses épaules.

Le cortège s'étant formé, parcourut le pont Marguet, les quais, la rue de l'Éon, la Grande-Rue, les rues Neuve-Chanossée, Siblequin, des Religieuses-Anglaises, la place Navarin et s'arrêta, Boulevard des Tintalleries, à la salle de l'Union. Beau concert harmonique, où le vin d'honneur, offert par la Société de Bienfaisance à ses invités, fut servi au milieu des félicitations réciproques et des bienvenues les plus sincères.

Les Roubaixiens se sont épanouis dans dans la ville qu'ils ont parcourue avec des signes visibles de satisfaction. Notre ville plait tant aux visiteurs et leur paraît si vite ce qu'elle est, la plus agréable station de la gaité et des fêtes continuelles.

A quatre heures après-midi, dans le Jardin des Tintalleries, la Grande-Harmonie, sous la direction de M. Victor Delannoy, commençait le concert désiré par la population.

La marche, En Avant, de Dappler, réglée de suite qu'on avait affaire à des musiciens exercés. De beaux accords, bien harmonisés, indiquaient aux plus difficiles auditeurs à quel degré de perfection était arrivé ce corps de musique renommé.

Ada, hymne-marche-danse de Verdi, fut parfaitement exécutée.

Le Souvenir de Tivoli, polka pour hautbois, permit d'applaudir le talent remarquable de M. Victor Barrez, soliste distingué. Charmante en tous points la fantasia sur Mignon, arrangée par M. Van Groninghen.

M. Louis Knorr, saxophone solo, joua avec perfection sa fantasia sur le Carnaval de Venise. C'était splendide de netteté et de brio.

L'introduction et Allegro de symphonie de la composition de M. Delannoy, aurait demandé un public spécial de musiciens pour être appréciée à sa valeur. C'est le chef-d'œuvre du concert, et il a été rendu comme il le mérite de l'être.

Feylo, polka pour piston, interprétée par l'auteur, M. Boulocquet, piston solo, fut un charme pour les oreilles. M. Boulocquet, l'un des premiers pistons de France, brilla par les notes perlées, piquées avec une précision sans pareille.

Le grand air varié couronna ce concert. C'est un morceau magistral de la composition de M. Delannoy et d'une originalité remarquable. On peut y applaudir tout à tour chacun des solistes qui font la gloire de la Grande-Harmonie.

Presque tout Boulogne s'était rendu à ce concert, soit dans le jardin, soit autour des barrières qui se ferment.

Jolies toilettes: c'était riant à l'œil. On se promenait dans un jardin où les fleurs vivantes disputaient de fraîcheur et de grâce avec les autres.

On passe actuellement, à Douai, les examens du baccalauréat ès-lettres.

Les jeunes philosophes qui tentent cette épreuve causent volontiers de tous les examens en général.

Or, un brave garçon, un lycéen, touchait un mot du récent succès des Jésuites aux examens pour Sainct-Cyr, succès qui le scandalisait fort:

— Les Jésuites, disait-il à un cama-

— Quelles intentions? — Le capitaine Balfo faisait de miss Ellen sa fille adoptive.

— Oh! que m'apprenez-vous là?... et c'est moi qui viens empêcher!...

Miss Ellen se dressa tout fière et énergique:

— Rassurez-vous, miss, dit-elle; profondément reconnaissante des offres du capitaine Balfo, je n'avois point cru devoir les accepter.

— Vous êtes une courageuse fille... Vous allez bien me haïr maintenant... Ah! si j'avois pu prévoir... si j'avois su... mais j'ignorais tout... vous ne m'avez rien dit.

— M'auriez-vous donc supposée capable d'espérer votre silence?

— Non, vous n'êtes capable que des sentiments les plus nobles: pardonnez-moi le mal involontaire que je vous cause.

Elles se serrèrent les mains. Je vis l'attendrissement le plus sincère éclater sur le visage de mon oncle en les regardant.

En ce moment, M. Tackereet qui était sorti du salon sans qu'on s'en aperçut, rentrait vieilli, courbé, une petite cassette dans les mains. Mon oncle bondit vers lui, moins vite que moi cependant.

— Les preuves, n'est-ce pas? Ce sont les preuves?

— Oui, confessa le pauvre père dépossédé.

Il se fit un silence religieux. M. Davy, qui n'avait pas encore dit une parole, ni fait un mouvement, se rapprocha vivement de la table.

M. Tackereet, dont les mains ridées tremblaient convulsivement, ouvrit la cassette, écarta des lettres jaunies et déplia le brevet de midshipman du défunt, M. Blackson, puis celui de lieutenant.

Sans réfléchir à la précipitation trop accentuée de mon mouvement, ce fut moi qui les lui retirai pour les examiner curieusement. Leur authenticité était indiscutable.

Mon oncle, lui, avait reconnu sa propre écriture sur quelques lettres coupées aux plis, bien souvent relues, et vu briller au fond de la cassette un petit cadre doré dont il s'était emparé. C'était le portrait de son ami Blackson, en uniforme d'officier de marine.

Il fit un cri de joie et ses yeux se mouillèrent en reconnaissant cette image un peu décolorée, mais ressemblante encore. Parmi quelques papiers, sans grande importance, se trouvaient des extraits de l'acte de mariage des époux Blackson, l'acte de décès d'un fils qu'ils avaient perdu au berceau, et l'acte de naissance de leur fille Ellen. Tout cela était en ordre, clair, irréfutable; il fallait s'incliner devant la vérité. Je laissai retomber les papiers révélateurs avec découragement.

Mon oncle, dont la conviction était déjà faite, et qui lisait par-dessus mon épaule plutôt par conveance que par intérêt, prit tout à coup miss Tackereet dans ses bras et l'embrassa sur le front, paternellement, bruyamment, joyeusement.

— Là, voyez-vous, chère enfant, comme un vieux cœur de marin est perspicace! s'écria-t-il; il vous avait reconnue bien avant sa raison. Et quel bonheur de vous retrouver si bonne et si jolie, ma mignonne corvette, si gentiment grée!

— Vous êtes heureux? dit calmement miss Evelina.

— Par mes épaulettes! voilà un des beaux jours de ma vie.

— Comme vous nous aimez! fit-elle en reportant son regard du visage

rayonnant du brave marin au portrait de son père que M. Tackereet lui avait toujours jalousement dissimulé.

— Voyez-vous, chère petite, vous ne vous doutez guère de la place que vous avez tenue dans ma vie.

— Bien vrai?

— Bien vrai. Quand j'étais de quart, après avoir examiné le vent, la manœuvre, les agrès de l'équipage, je laissais mon imagination errer à l'aventure, déployer toutes ses voiles et courir vent arrière... vers vous. Ah! j'étais poète à mes heures, allez... Cela vous fait sourire?... c'est sérieux pourtant. Je vous revoyais, petite ange rose, que j'avais laissée endormie dans les bras maternels, et que j'avais promis de protéger... Je vous rêvais grande, belle et me n'oubliant pas. Je m'emportais en colères folles contre le destin qui m'envoyait aux Indes, en Chine, que sais-je? tandis que vous aviez peut-être besoin de moi.

— Cher capitaine!

— Heureusement que la Providence, plus prévoyante que le marin voyageur, vous avait ouvert un doux nid pour vous abriter, ma fille.

— Oh! vous l'appelez déjà « ma fille!... » Que me restera-t-il à moi? interrompit la voix désolée de M. Tackereet.

— Ah! mille sabords! il vous restera... il vous restera vingt ans de tendresse, de caresses, de châtiments... Plaiguez-vous donc!

Le bonhomme faisait mal à voir, tant son affection alarmée, sa terreur de se voir enlever l'enfant de son cœur, lui exagéraient les intentions hostiles du capitaine Balfo.

Il n'avait point encore suffisamment compris que vingt années de protection effective, de soins incessants, d'éduca-

(A suivre)